

N°449  
Décembre 2022  
Janvier 2023  
Mensuel d'information  
de la Commune d'Oupeye

# L'ECHO d' OU PE YE



**COMMERCE LOCAL**  
**Bons de réduction**  
**en page 16**



## MOT DU BOURGMESTRE

### LA COMMUNE D'OUPEYE VEUT RENFORCER LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE AVEC LES CITOYENS. ET VOUS ? REJOINDREZ-VOUS LES CITOYEN.NES QUI Y CONTRIBUENT DÉJÀ ?

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Dans le contexte actuel, il est légitime de se sentir interpellé face à la réalité complexe qui nous entoure et de se demander si nous avons encore un réel pouvoir d'action.

Chaque jour, que ce soit lors de mes permanences, par le biais de courrier ou encore via les réseaux sociaux, je suis interpellé par des citoyens qui me demandent de trouver des solutions aux problèmes qu'ils vivent et dont les causes, très régulièrement, sont liées à des réalités qui dépassent largement le cadre de notre Commune d'Oupeye.

Quoi de plus normal pour un Bourgmestre me direz-vous ! Je vous le confirme : la proximité et l'écoute de mes citoyens demeurent ma priorité. Comme je l'avais déjà exprimé il y a quelques mois, plus que jamais, nous avons toutes et tous besoin de véritables échanges et d'un réel débat démocratique, laissant une large place aux différents points de vue et à la recherche de solutions constructives.

Au cœur de ces interpellations se pose très souvent la même question : « Avons-nous encore quelque chose à dire et avons-nous un quelconque pouvoir d'agir ? ». Je vous comprends. Moi aussi je suis avant tout un citoyen et, chaque jour, j'œuvre en tant que Bourgmestre avec le sentiment profond que le niveau de pouvoir local reste le plus proche du citoyen. Celui où il est possible de l'impliquer dans le débat démocratique inhérent à la gestion de notre Commune et dans son intérêt direct.

En choisissant de faire de la participation citoyenne un de nos axes prioritaires de travail, le Collège a pris une option forte. Notamment dans le fait de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de participer à la gestion de projets de qualité. Pour exemple, dans le cadre du Budget participatif 2022 le projet d'aménagement d'un espace de Coworking, le réaménagement du Bois de la Pery ou l'utilisation de gobelets réutilisables lors de nos fêtes locales sont des projets qui sont en train de voir le jour grâce au dynamisme, à l'impulsion et aux idées de jeunes citoyens. Je m'en réjouis et je tiens sincèrement à les en remercier une fois de plus.



Pour appuyer mes dires, il me semble utile de vous partager dans cet Echo d'Oupeye quelques résultats du sondage<sup>1</sup> paru dans la Libre Belgique le 14 novembre dernier. À la question « Êtes-vous prêt(e) à vous impliquer, en tant que citoyen, dans la gestion de votre Commune », 54% des répondants en Wallonie disaient vouloir s'impliquer si une solution leur était proposée. Ce sondage démontre aussi que la volonté de participer à la vie communale est plus importante chez les 18-34 ans (63 %). Par contre, c'est au niveau fédéral que l'intérêt est le moins fort, avec 38 % des répondants intéressés par la participation citoyenne.

Cela veut-il dire que les citoyens, jeunes ou moins jeunes, font confiance « aux Politiques » pour gérer leur Commune ? Cette question venant de votre Bourgmestre pourrait vous surprendre. Pourtant, elle mérite d'être posée et elle l'a été dans le sondage mené par la RTBF/La Libre "Bye-Bye, la démocratie?"<sup>2</sup> datant également du mois d'octobre. Cette étude, menée par l'institut de sondages Kantar, avait pour objectif de voir comment les citoyens perçoivent la démocratie et posait notamment la question de savoir si notre société serait mieux gérée par un seul leader.

Croyez-moi ou non et sans la moindre prétention de ma part, je ne peux que déplorer le fait d'y lire qu'un Belge sur quatre donnerait le pouvoir à un leader qui détient seul le pouvoir et sans contrepartie. Dans la catégorie des 18-34 ans, c'est quasi une personne sur deux qui se prononce en faveur d'un leader unique.

Force est de constater que l'éducation des jeunes à l'ouverture, à une lecture critique et au refus de se satisfaire d'informations simplistes demeure un enjeu primordial. Le fait que les jeunes de 16 ans pourront voter aux prochaines élections européennes de 2024 est, à mon sens, un bon signal. J'y reviendrai en temps voulu.

Vous l'aurez compris, en ce début d'année 2023 **je nous souhaite de continuer à confronter nos points de vue, de demeurer solidaires et, ensemble, de renforcer le débat démocratique.** Je vous donne déjà rendez-vous aux Assemblées villageoises qui auront lieu partout dans notre Commune au printemps 2023, sous l'égide de notre Échevine de la Participation citoyenne.

Enfin, mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, je vous souhaite tout simplement et de tout cœur le meilleur à venir.

*Serge Fillot,  
Bourgmestre des Oupeyens*

<sup>1</sup> [file:///C:/Users/MARONGIUC/Downloads/presse\\_du\\_20221114031816-1.pdf](file:///C:/Users/MARONGIUC/Downloads/presse_du_20221114031816-1.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.rtbef.be/article/bye-bye-la-democratie-les-resultats-du-grand-sondage-rtbfla-libre-11100798>



Oupeyennes, Oupeyens,

## GÉOLOCALISATION DES VÉHICULES

À l'heure où le coût des énergies est au prix fort, la géolocalisation de l'ensemble de la flotte communale (48 véhicules) va nous aider à maximiser nos économies en carburant.

L'ensemble de nos camions, camionnettes, fourgonnettes, voitures de service est (ou sera très bientôt) muni d'une puce GPS placée sur chaque véhicule. Ce système permet d'enregistrer les données propres à l'utilisation de chacun d'entre eux.

### À QUOI VA SERVIR CETTE GÉOLOCALISATION ?

Comme expliqué par le Collège aux représentants du personnel ainsi qu'aux Conseillers communaux avant qu'ils n'entérinent cette décision, l'utilisation de ce système répond aux finalités suivantes :

- justifier auprès des citoyens, la durée, la fréquence et le lieu des passages des véhicules dédiés au nettoyage public (balayeuses, camion-vidanges des poubelles publiques) ;
- suivre et établir des factures pour des services dans lesquels il est fait usage d'un véhicule (intervention sur le réseau routier, ramassage des ordures, ...) ;
- améliorer la gestion opérationnelle du service ;
- assurer une plus grande efficacité en cas d'intervention d'urgence en localisant le ou les véhicules les plus proches à intervenir ;



- protéger les chauffeurs, les véhicules et leur chargement ;
- contrôler le travail ;
- fournir des preuves lors des contrôles effectués par le SPF Finances et l'ONSS en matière de réglementation sociale et fiscale ;
- servir d'avertisseur quant à la maintenance des véhicules et de leurs accessoires ;
- lutter contre le vol.

### COÛT DU SYSTÈME

Ce système, déjà utilisé dans certaines Communes, à la Région, à la Province et dans la plupart des entreprises privées, sera totalement opérationnel à Oupeye dès le 1er janvier 2023.

Le montant du marché est de 8.526,75 € TVAC pour l'acquisition et l'installation du matériel sur l'ensemble de notre flotte automobile + 133,20 € TVAC par an, par véhicule pour les frais de location, la maintenance et l'accès au logiciel.

### UNE BONNE GESTION DES DENIERS PUBLICS

Nul doute que cette initiative, outre les différents aspects pratiques évoqués ci-dessus, aura un impact sur un abaissement de la consommation en carburant, mais également sur une diminution des rejets de CO2 dans l'air.

Cette décision, au même titre que la **gestion informatisée des stocks** actuellement mise en place au hall technique, fait partie des mesures décidées par le Collège dans le cadre d'une gestion de l'argent public en « bon père de famille » !

*Serge Fillot, Bourgmestre*

*Christian Bragard, Échevin des Travaux, de la Propreté publique et du Développement durable*



## LE 5 NOVEMBRE DERNIER, AU CHÂTEAU D'OUPEYE, LE CPAS ORGANISAIT UNE MATINÉE DE L'ÉNERGIE OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

Cette journée-rencontre avec les travailleurs sociaux a permis à de nombreux citoyens d'y voir plus clair vis-à-vis des informations parfois contradictoires que l'on peut recevoir de toutes parts. Un kit énergie a été offert à chaque participant contenant : une ampoule led, un thermomètre, une lampe rechargeable, un mousseur hydro-économiseur et une multiprise avec interrupteur.

Lors de cette journée, plusieurs astuces ont été mises en avant pour diminuer les factures et analyser la consommation des ménages !

Voici les 3 points d'attention que nous voulions partager avec vous si vous n'avez malheureusement pu être présent.

### • CONSOMMATION ÉNERGIE :

Êtes-vous dans la fourchette de consommation d'un ménage moyen en électricité et en eau ?

Retrouvez ci-dessous le tableau actualisé (novembre 2022) des consommations dites « rationnelles de l'énergie » :

Si votre consommation dépasse ces critères, vous avez peut-être des appareils qui dysfonctionnent ou devez peut-être revoir votre manière de consommer et le CPAS peut vous aider à y voir plus clair !

### • PRIME MÉBAR

La Région wallonne accorde une subvention aux ménages à revenu modeste pour la réalisation, dans leur logement, de travaux qui vont leur permettre d'utiliser plus rationnellement l'énergie. Cela peut être le remplacement de châssis ou de



portes extérieures, des travaux d'isolation, l'installation d'un poêle, le gainage d'une cheminée, le placement d'une chaudière ou d'un chauffe-eau.

Les travaux doivent être réalisés dans le logement principal du demandeur et ses revenus ne peuvent excéder les revenus d'intégration sociale (RIS) majorés de 30%. Attention : Pour les logements sociaux, seul le placement d'un foyer gaz est



La Région wallonne des eaux



5 litres = 1000 litres = 1m³

# ELECTRICITE



Ne vaut pas si le ménage se chauffe principalement à l'électricité!



Electro + Eclairage



Electro + Eclairage + Cuisson



Electro + Eclairage + Eau Chaude Sanitaire



Electro + Eclairage + Cuisson + Eau Chaude Sanitaire

Estimat<sup>®</sup>  
CWAPE

L /Jour

m³/an

€/mois

kWh/an

Tarif  
Normal  
€/mois

Tarif  
Social  
€/mois

kWh/an

Tarif  
Normal  
€/mois

Tarif  
Social  
€/mois

kWh/an

Tarif  
Normal  
€/mois

Tarif  
Social  
€/mois

kWh/an

Tarif  
Normal  
€/mois

Tarif  
Social  
€/mois

1

120

44

21 €

1400

77

29

1575

87

33

2675

147

55

2850

157

59

2

240

88

41 €

1850

102

38

2200

121

45

4050

223

84

4400

242

91

3

360

131

62 €

2180

120

45

2805

154

58

5480

301

113

6105

336

126

4

480

175

82 €

2400

132

50

3100

171

64

6600

363

136

7300

402

151

5

600

219

103 €

2650

146

55

3525

194

73

7900

435

163

8775

483

181

6

720

263

124 €

2850

157

59

3900

215

81

9100

501

188

10150

558

210

7

840

307

144 €

3050

168

63

4275

235

88

10300

567

213

11525

634

238

8

960

350

165 €

3250

179

67

4650

256

96

11500

633

237

12900

710

266

9

1080

394

186 €

3450

190

71

5025

276

104

12700

699

262

14275

785

295

10

1200

438

206 €

3650

201

75

5400

297

111

13900

765

287

15650

861

323

Type de Fuites

Quantité  
gaspillée  
litres/heure

Coût au prix  
moyen de  
l'eau €/an

Goutte à goutte

4

198

Mince filet d'eau

16

792

Filet d'eau

63

3118

Fuite au WC

25

1237



Monohoraire

Bihoraire

Exclusif  
Nuit

Prix moyen  
€/kWh

Tarif Normal

0,67€

0,77€

0,55€

0,51€

0,66€

Tarif Social

0,27€

0,27€

0,22€

0,16€

0,25€

autorisé via cette subvention.

**Plafond mensuel (en €) : 1.999,27 pour les ménages ; 1.479,36 pour les isolés ; 986,23 pour les cohabitants.**

Le plafond est augmenté d'un RI cohabitant + 30% pour chaque personne majeure supplémentaire composant le ménage.

Le montant maximum de la subvention est de 2.000 €. La subvention peut, dans certains cas, être doublée moyennant certaines conditions relatives à la nature de travaux.

Pour obtenir la subvention, le demandeur doit s'adresser au CPAS de sa Commune. C'est le travailleur social qui veillera à réunir les documents nécessaires à l'introduction du dossier et qui lancera la procédure via l'administration.

• **TARIF SOCIAL GAZ ET ÉLECTRICITÉ :**

- **Tarif social basique** : pour les personnes touchant un revenu d'intégration ou une allocation de handicap et les personnes en médiation de dettes.
- **Tarif social élargi** (bim/omnio) : ménages dont le revenu annuel brut imposable ne dépasse pas **23.680,87 euros par an – augmenté de 4.383,98 euros** par membre de ménage supplémentaire. Vous êtes dans les conditions ? Faites la demande à votre mutuelle pour obtenir le statut bim/omnio et ainsi pouvoir bénéficier du tarif social par la suite.
- **Tarif social conjoncturel** : ce statut est laissé à l'appréciation des CPAS et est destiné aux personnes rencontrant des difficultés énergétiques liées à la crise actuelle. Pour cette demande, veuillez vous munir de votre facture de régularisation de l'année précédente, d'une situation budgétaire complète (extraits de compte des 3 derniers mois) et effectuer la demande via le formulaire de demande du CPAS. Un dossier complet est obligatoire pour un traitement optimal.

Vous n'avez pas pu être présent ? Une nouvelle journée de l'énergie est prévue le **11 mars 2023**. Nous ne manquerons pas de vous y inviter !

*Hélène Lombardo,  
Présidente du CPAS*

## CONSEILS COMMUNAL ET DE L'ACTION SOCIALE

### PLUSIEURS MOUVEMENTS AU SEIN DE LA REPRÉSENTATION COMMUNALE DU PARTI « LES ENGAGÉS »

Ces dernières semaines, plusieurs changements ont été opérés au sein du parti « Les Engagés » d'Oupeye, anciennement CDH, en termes de désignation des représentant(e)s au sein des Conseils communal et de l'Action sociale d'Oupeye.

La démission pour raisons personnelles de Monsieur Marcel Collard se trouve à l'origine de ces mouvements au sein des instances communales.

Nous saluons ici la longévité exceptionnelle - une quarantaine d'années - de l'engagement public de Monsieur Collard au sein de différentes instances communales ou apparentées. Signalons, entre autres, les dix années passées par ce mandataire haccourtois, proche et grandement disponible à l'égard des citoyens oupéens, au sein du Collège communal en tant qu'Échevin des Sports, de la Santé et des Affaires humanitaires (1994-2006).

#### Place aux dames

Monsieur Collard cède ainsi son poste de Conseiller communal à Madame Emmanuelle Bourse laquelle quitte donc le poste qu'elle occupait au sein du Conseil de l'Action sociale depuis les dernières élections de 2018. Pour la remplacer au sein de l'Action sociale, Les Engagés ont décidé de faire appel à Sophie Nivard qui avait déjà été Conseillère communale de 2012 à 2018. Après s'être éloignée de la vie politique oupéenne pour des raisons privées, la fille de feu Monsieur Antoine Nivard, Échevin de 2001 à 2011, a accepté de relever ce défi et d'entrer au CPAS en remplacement de Madame Bourse.

Le Collège et l'Administration communale souhaitent une bonne continuation à Monsieur Collard et un bon travail à Mesdames Emmanuelle Bourse et Sophie Nivard.

## BALADE COMMENTÉE

### PROMENADE COMMENTÉE MARDI 7 FÉVRIER 2023

En collaboration avec le Club La Godasse et la Commission Sentiers Nature, nous vous proposons de participer, le mardi 7 février prochain, à la balade pédestre « Sur les traces du Diable ». Il s'agit d'une promenade commentée d'une distance approximative de 8 km. Le départ aura lieu, à 9h, devant l'église d'Hermée, rue de la Tour.

Aucune inscription n'est nécessaire. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert au 04/267 07 22.

*Christian Bragard, Échevin des Espaces verts*



## OUPEYE EN IMAGES

### PLAN DE QUARTIER

Dans le cadre du plan de quartier, l'éducatrice de rue de notre Commune a accompagné plusieurs jeunes de la Cité Kennedy pour un séjour dans les Ardennes du 24 au 28 octobre. L'AMO Reliance, un des partenaires du projet, les avait conviés avec quelques ados d'autres quartiers à venir découvrir de nouveaux horizons. Outre le changement de paysage, ils ont été acteurs de leur séjour : ils ont cuisiné les repas, participé à des ateliers de dynamique de groupe et de coopération, travaillé sur le dépassement de soi en réalisant des activités sportives extrêmes comme de l'escalade et ont rencontré les participants des entités voisines. Des activités ont également été proposées par l'AMO telles que la patinoire et le bowling auxquelles d'autres jeunes ont pu s'inscrire et profiter d'un moment amusant.



### DE NOMBREUX ÉCOLIERS AUX COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

Le jeudi 10 novembre dernier, Madame Cindy Caps, Échevine des Affaires patriotiques ainsi que ses collègues du Collège communal et les représentants de la Maison du Souvenir ont procédé au traditionnel dépôt de gerbes sur le monument de chaque village. Afin de perpétuer ce devoir de mémoire, les écoles des 2 réseaux d'enseignement étaient invitées à ces commémorations. Les autorités communales et les associations patriotiques remercient les directions, les enseignants et les élèves pour leur présence en nombre reflétant l'importance de se souvenir des événements dramatiques et surtout de l'importance du retour à la paix que représente l'armistice de la première guerre mondiale.



### L'OUPEYENNE LIVIA BRIDDA, LAURÉATE DU TRAVAIL EN WALLONIE DANS LE SECTEUR DE L'ESTHÉTIQUE !

En mai 2022, lors de la cérémonie de remise d'insignes de L'Institut royal des Élités du Travail, une Oupeyenne s'est distinguée dans le secteur de coiffure - esthétique - bien-être. Madame Livia Bridda a en effet eu l'honneur de recevoir la médaille insigne d'argent par S.M. le Roi Philippe.

Comme elle l'a expliqué à notre Bourgmestre, Monsieur Serge Fillot, après une formation en sciences-économiques, Madame Bridda s'est rapidement tournée vers sa passion, l'esthétique. Un métier qu'elle a d'abord enseigné avant d'ouvrir en 2014 l'institut « Livia espace beauté » à Hermalle-sous-Argenteau auquel elle consacre à présent tout son temps.

La Commune d'Oupeye félicite Madame Bridda, une des premières femmes à recevoir ce titre en Wallonie pour ce secteur.





## ENVIRONNEMENT

### TRI DES PMC

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, c'est (presque) la fin du sac transparent !**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, hormis pour 7 Communes liées, la plupart des citoyens de la zone Intradél utilisent, outre les containers et les papiers cartons, deux types de sacs pour les PMC : le bleu et le transparent.

Il ne fallait pas y voir des mesures, des restrictions mais plutôt une incapacité technique d'Intradél, ou plus exactement du centre de tri Sitel, de passer au sac unique pour tous les ménages de la Province. Trois années durant, le temps de la construction d'un nouveau centre de tri, les habitants d'Oupeye comme ceux de 64 autres Communes ont donc jonglé d'un sac à l'autre en triant leurs déchets plastiques.

#### Plus simple mais...

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous ces déchets pourront enfin être évacués dans le sac bleu.

Attention cependant qu'il reste nécessaire de séparer les plastiques souples des barquettes rigides avant de les jeter dans ce sac. En effet, au niveau du nouveau centre de tri Sitel à Engis, le tri n'est possible que si les ménages ont d'abord séparé les plastiques durs de leur fermeture souple.

Cette évolution devrait faire plaisir à tous les ménages puisqu'elle réduit le besoin d'espace de stockage et surtout la gestion compliquée du délai de huit semaines pour la collecte des sacs transparents.

#### Un an pour épuiser vos sacs transparents

Quant à l'utilisation des sacs transparents restants, une année de transition est prévue. En 2023, chaque ménage de la zone Intradél pourra en effet évacuer les déchets plastiques et les PMC soit dans un sac bleu, soit dans un sac transparent.

L'adaptation de cette nouvelle gestion sera évidemment inscrite dans le calendrier annuel des collectes qui sera distribué prochainement dans toutes les boîtes.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette évolution très attendue qui devrait faciliter, au quotidien, le tri des déchets effectué par chaque ménage.



### PENSONS À NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE EN CES PÉRIODES DE FÊTE

#### Effets sur nos animaux

Pour beaucoup d'entre nous, les fêtes riment avec pétards et feux d'artifices.

Cependant, cette période de l'année est un véritable calvaire pour nos animaux. Nombre d'entre eux sont effrayés par les détonations des pétards et des feux d'artifices. Ce type de bruit est amplifié par 5 par rapport à l'oreille de l'être humain.

#### Précautions à prendre par les maîtres

Autant que possible, il faut miser sur la prévention : plus vous serez en mesure de prévoir l'événement et aménager l'environnement en conséquence, plus vous aurez de chances d'aider votre chien, avant qu'il ne soit en panique.

Ne jamais attacher son chien dans la cour, mieux vaut les garder à l'intérieur et en leur prévoyant un petit endroit pour se "réfugier". L'idée est de leur trouver un lieu à l'abri du bruit où il ne pourrait pas se blesser ni faire de dégâts.

#### Autorisé juste lors des deux réveillons !

Pour le bien-être de nos animaux, évitons au maximum les détonations en dehors des plages autorisées par le Bourgmestre en accord avec les services de police !

En effet, cette année, comme de coutume à Oupeye afin de préserver les traditions, le Bourgmestre a sollicité les services de police administrative afin qu'une tolérance soit accordée à la population à l'occasion des deux réveillons. L'usage d'artifices de joie est donc autorisé uniquement du 24 décembre à 23h30 au 25 décembre à 1h30 et du 31 décembre à 23h30 au 1er janvier à 1h30.

En effet, je vous rappelle que l'usage des feux artificiels et pétards de tous calibres est strictement interdit toute l'année sous peine de poursuites et d'amendes. Cette mesure de police est destinée à éviter des problèmes de santé aux personnes souffrant, entre autres, de problèmes cardiaques ou de troubles du sommeil ainsi que pour les animaux domestiques, particulièrement touchés par le bruit des explosions d'artifices.

*Joseph Simoné,  
Échevin de l'Environnement  
et du Bien-être animal*



## MODIFICATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DU PERMIS DE DÉTENTION D'ANIMAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, ce permis de détention est valable 30 jours sauf si l'on ne prend pas possession immédiatement de l'animal ; auquel cas, il reste valide jusqu'à la prise de possession de l'animal, pourvu que celle-ci intervienne dans l'année.

Par dérogation, pour les poissons et les oiseaux, le permis a une validité d'un an. Cela veut dire qu'il n'y a pas de limite du nombre d'achats effectués pour les poissons et oiseaux, durant un an.

Dès à présent, vous pouvez demander votre extrait depuis chez vous via le site internet communal : [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be) – onglet « E-guichet ». Une fois votre demande effectuée, il vous sera envoyé dans les plus brefs délais. Si vous rencontrez des difficultés lors de votre démarche via l'e-guichet, vous pouvez communiquer votre numéro de registre national à Madame Lagneaux à l'adresse [l.lagneaux@oupeye.be](mailto:l.lagneaux@oupeye.be) ou par téléphone au 04/267 07 49.

## LE CALENDRIER INTRADEL 2023 ARRIVE !

Nous vous informons que le calendrier 2023 d'Intradel sera distribué en ce début de mois dans vos boîtes aux lettres. Nous vous invitons à bien le conserver toute l'année étant donné que vous y trouverez toutes les dates des levées des containers, des sacs bleus et des papiers/cartons.

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins aura lieu les vendredi 13 et lundi 16 janvier 2023.

Un seul passage, sans inscription préalable, sera effectué dans toutes les rues de l'entité pourvues d'habitations entre 7h et 19h (vous pouvez sortir vos sapins la veille après 20h). Seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront enlevés, ils ne pourront être emballés et en outre, la terre, toute décoration (boules, guirlandes...), les pots, croix en bois et clous devront avoir été préalablement enlevés par les habitants. Si vous n'avez pas pu mettre votre sapin à la collecte, nous vous rappelons qu'il est interdit de l'entreposer sur le bord du trottoir. Il vous est dès lors conseillé de le déposer au parc à conteneurs.



## ENQUÊTE PUBLIQUE

**Concerne la demande de la Société Wallonne des Eaux dont le siège social est installé rue de la Concorde, 41 à 4800 VERVIERS**

**En vue de constituer les zones de prévention rapprochées et éloignées des prises d'eau souterraines définies ci-dessous**

| COMMUNE  | Nom de l'ouvrage     | Code de l'ouvrage | Parcelles cadastrée ou l'ayant été |        |         |
|----------|----------------------|-------------------|------------------------------------|--------|---------|
| Bassenge | Roclenge sur Geer P1 | 34/6/8/001        | div.2                              | Sect.A | n° 435K |
| Bassenge | Wonck P1             | 34/6/5/001        | div.3                              | Sect.D | n° 204K |

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de l'établissement des zones de prévention rapprochées et éloignées des prises d'eau souterraines dénommées ci-dessus sont soumis à enquête publique sur le territoire communal.

Le dossier sans Etude d'Incidence peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 21/12/2022

Date d'affichage de la demande : 16/12/2022

Date d'ouverture de l'enquête : 21/12/2022

Date et lieu de la clôture de l'enquête : le 30/01/2023 à 10H00 à l'Administration communale d'Oupeye – Environnement – rue des Ecoles 4 à 4684 Haccourt

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration communale d'Oupeye – Service Environnement – rue des Ecoles à 4684 HACCOURT.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8H30 à 12H00 et le jeudi de 13H30 à 15H30.

Le dossier peut également être consulté les jeudis 22/12/2022, 05/01/2023, 12/01/2023, 19/01/2023 et 26/01/2023 de 15H30 à 20H00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme MALPAS Barbara au 04/267.06.42.

Les délais de l'enquête publique sont suspendus du 24 décembre 2022 au 31 décembre 2022 inclus.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement ou, à défaut, du Collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, au Département de l'Environnement et de l'Eau – Direction des Eaux Souterraines – Antenne de Liège (rue Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE – Tél. 04/224.54.11).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Ministre de l'Environnement

Le Directeur général,  
Pierre BLONDEAU

Pour le Bourgmestre,  
l'Échevin Délégué,  
Paul ERNOUX

♦ **Vendredi 2 décembre – 20h**

**Ludothèque : soirée jeux pour ados et adultes**

♦ **Mercredi 14 décembre - 15h à 16h**

**Les chuchoteurs d'histoires**

*Pour les enfants de 2 ½ à 8 ans*

♦ **Jeudi 15 décembre à partir de 14h**

**Venez jouer à un jeu de société de votre choix, du plus classique au plus original**

♦ **Du 7 au 14 décembre décembre,**

**l'ASBL « Et si... » récolte des jouets au profit des enfants défavorisés de l'entité d'Oupeye.**

**Vous pouvez déposer des jouets en bon état à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.**



## Coups de cœur

♦ Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, découvrez les coups de cœur (livres et jeux) des bibliothécaires. Ils seront présentés sur Facebook et à la bibliothèque.



♦ **Vendredi 16 décembre de 19h à 21h**

## Bibloupe au clair de lune!

La bibliothèque est-elle la même le jour et la nuit ?

La lune magicienne transforme livres et bibliothécaires et nous invite à " décrocher la lune".

Activités multiples tout public. Programme complet à la bibliothèque ou sur Facebook  
Gratuit mais sous réservation.

**Bibliothèque communale d'Oupeye :** rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267 07 71.

E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.



# NOËL AU CHÂTEAU *d'Oupeye*

9/12 - 18h à 23h

10/12 - 14h à 23h

11/12 - 14h à 19h

**Samedi :**

**FEU D'ARTIFICE À 19H**

Entrée gratuite

Renseignements  
04/267 06 20

 Le Château  
d'Oupeye ASBL

Activité organisée par  
l'Echevinat de la Culture et l'ASBL Château d'Oupeye

OU  
PE  
YE

CHÂTEAU  
d'OUPEYE

OU  
PE  
YE

SHANGRI-LA  
www.leshangrila.be

*fashion*  
Enjoy Fashion

VIN'S  
TOUR

VIVACITÉ

## HEURE-LE-ROMAIN

Elles vous avaient époustouflés l'an passé ? Cette année, grâce à leur travail acharné et au financement obtenu dans le cadre du budget participatif 2022, elles vont vous en mettre plein les yeux !

Les dames du Tricot'Heure vous invitent à découvrir leur « Noël Enchant'Heure » dès le vendredi 16 décembre. Soyez présents à 19h sur la Place des Trois Comtés pour assister à l'inauguration de leur projet. Le samedi 17, une arrivée surprise est prévue ...

*Cindy Caps,  
Échevine de la Participation citoyenne*



## SENIORS

### GOÛTER DE FIN D'ANNÉE

Dans le cadre du marché de Noël et en témoignage de leur reconnaissance à l'égard des Aînés, les membres du Collège communal vous invitent, le samedi 10 décembre 2022 à partir de 14h aux Ateliers du château (rue du Roi Albert 50 à Oupeye), à partager un moment de convivialité autour d'un petit goûter qui vous sera gracieusement offert.

Pour des raisons pratiques d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire auprès de Madame Labarbe au 04/267 07 15 au plus tard jeudi 8/12 pendant les heures de bureau (8h30-15h30).

*Paul Ernoux, Échevin des Seniors*





## UN HIVER À OUPEYE



# CONSEIL COMMUNAL DU 20 OCTOBRE 2022

## INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Installation de Madame Emmanuelle BOURSE, dans les fonctions de Conseillère communale suite à la démission de Monsieur le Conseiller Marcel COLLARD. **Unanimité.**

## INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER CPAS

Installation de Madame Sophie Nivard, dans les fonctions de Conseillère de l'Action sociale suite à la démission de Madame la Conseillère Emmanuelle BOURSE. **Unanimité.**

## CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE LE CPAS ET L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE – MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Au vu d'une part, de la disproportion entre la population grandissante de personnes bénéficiaires du revenu d'intégration et le subsidie y afférent et d'autre part, de la recherche du CPAS pour la mise à l'emploi d'un maximum de ces bénéficiaires, le Conseil marque son accord sur la convention de mise à disposition de personnel dans le cadre d'une insertion socio-professionnelle, entre le C.P.A.S. et l'Administration communale d'Oupeye, réalisée à concurrence d'un montant mensuel de 800 € réclamé sous la forme d'une déclaration de créance de septembre 2022 à décembre 2022 et ensuite dès janvier 2023 à titre gratuit, vu l'augmentation de la dotation communale au CPAS. **Unanimité.**

## PATRIMOINE COMMUNAL

° **Acquisition, pour cause d'utilité publique** et un montant de 132.940 €, de parcelles sises rue Alfred de Taeye à Oupeye en vue de la réalisation d'un maillage pour la mobilité et le développement territorial ainsi que d'un projet de logements - projet DOLHAINCHAMPS. **Qui : les groupes PS, LE (ex-Cdh), PTB et M. Jhaes ; non : le groupe Engagés Pour.**

° **Création d'une nouvelle voirie** dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme relatif à la construction d'un ensemble de 20 logements, rue de Herstal à Hermée. **Unanimité.**

**Prise de connaissance** des avis émis et de l'enquête publique (du 27/06/2022 au 26/08/2022) et **refus.** **Qui : groupes PS, Les Engagés (ex-Cdh), PTB et M. Jhaes; abstention du groupe Engagés Pour.**

## POLICE

Règlement complémentaire de circulation routière pour la suppression d'une place PMR à hauteur des n°51 et 52 de la Cité J.F.Kennedy à Haccourt. **Unanimité.**

## TAXE INDUSTRIELLE COMPENSATOIRE - RÈGLEMENT 2023 À 2028

Sur proposition du Collège communal, arrêt d'une taxe industrielle compensatoire, sur base du revenu cadastral non indexé et réduit de 5.000 €, égale à un pourcentage - en l'occurrence pour 2023, de 1,532 % [taux d'additionnels au précompte immobilier de l'exercice concerné multiplié par 0,707 divisé par 1.200 soit pour 2023 :  $(2.600 \times 0,707) / 1200 = 1,532$ ] - de la valeur vénale des immeubles industriels bâtis et non bâtis et de la valeur d'usage du matériel et de l'outillage au 1<sup>er</sup> janvier. **Unanimité.**

## TAXES - EXERCICE 2023

Arrêt de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques de 8% et de la taxe additionnelle au précompte immobilier de 2.600 centimes. **Qui : groupes PS, Les Engagés (ex-Cdh), Engagés Pour et M. Jhaes; non : groupe PTB.**

## FABRIQUE D'ÉGLISE DE HERMÉE-SOUS-ARGENTEAU

Octroi d'un avantage en nature pour la vidange de la fosse septique du presbytère - ratification de la décision du Collège communal du 18.07.2022. **Qui : groupes PS, Les Engagés (ex-Cdh), Engagés Pour et M. Jhaes; abstention du groupe PTB.**

## PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE COMMUNALE

Approbation de la convention spécifique de partenariat entre la Commune d'Oupeye et la mairie de Gourcy au Burkina Faso pour le Programme CIC 2022-2026 dans la continuité du précédent. **Unanimité.**

## MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES COMMUNALES N° 3 ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Le budget communal de l'exercice 2022 est arrêté comme suit :

| ordinaire                |              | extraordinaire |
|--------------------------|--------------|----------------|
| Recettes exercice propre | 36.233.487 € | 5.832.470 €    |
| Dépenses exercice propre | 35.471.004 € | 7.587.072 €    |
| Boni exercice propre     | 762.483 €    | Néant          |
| Mali exercice propre     | Néant        | 1.754.603 €    |
| Recettes globales        | 45.175.229 € | 12.144.880 €   |
| Dépenses globales        | 39.245.672 € | 12.144.880 €   |
| Boni global              | 5.929.557 €  | 0 €            |

**Oui : groupes PS et Les Engagés (ex-Cdh) ; non : Engagés Pour et M. Jhaes ; abstention du groupe PTB.**

## ENSEIGNEMENT - GRATUITÉ SCOLAIRE AU NIVEAU MATERNEL - ANNÉE 2022-2023

Octroi aux écoles du subsidie « gratuité scolaire FWB (2022-2023) » de 32.413 €, réparti entre nos différentes écoles fondamentales selon une formule basée sur la population scolaire de chaque établissement. **Unanimité.**

## BUDGET PARTICIPATIF 2022

Prise de connaissance et validation des conventions de collaboration avec les porteurs de projets et octroi d'un subsidie exceptionnel de 10.000 €, à l'ASBL RACYNES, à l'AMO Reliance et à l'association de fait « Comités d'Oupeye pour des gobelets réutilisables ». **Unanimité.**

## MOTION RELATIVE AUX IMPACTS FINANCIERS DÛS À LA GESTION, LA TRAÇABILITÉ ET L'ASSAINISSEMENT DES TERRES

**Le Conseil, sur proposition du Collège communal décide à l'unanimité :**

de solliciter le Gouvernement wallon pour la prise en compte des difficultés financières qu'engendrent la mise en application des obligations légales liées à l'assainissement des terres excavées, et la nécessaire diminution du nombre de chantiers qui pourront être réalisés dans les années à venir, pour la révision à la hausse des enveloppes budgétaires affectées notamment dans le cadre du Fonds régional d'investissement communal, afin que les coûts supplémentaires liés à l'assainissement des terres excavées puissent être complètement à charge de la Région ainsi que pour la possibilité de normaliser les prix dans tous les centres. **Unanimité.**

## ENVIRONNEMENT - ZÉRO DÉCHET 2023

° **ADHÉSION À LA DÉMARCHE « COMMUNE ZÉRO DÉCHET »** et confirmation de notre engagement. **Unanimité.**

° **MANDAT À INTRADEL :** approbation des termes de la convention pour mission d'accompagnement en matière de réduction des déchets pour la démarche « Commune Zéro Déchet » entre notre Commune et Intradel et de mandater ladite Intercommunale, pour l'organisation de 4 actions locales à destination des écoles e/ou des ménages, à savoir : les campagnes de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au réemploi/réparation - à destination des écoles primaires, au ZD dans la salle de bain (prime à l'achat de produits d'hygiène ZD) et poursuite de la campagne sensibilisation à l'eau du robinet (prime à l'achat de gourdes). **Unanimité.**

## COMMISSION COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Renouvellement partiel pour les postes vacants et constitution d'une réserve. **Unanimité.**

## MARCHÉS PUBLICS - Unanimité.

° « Canalisation d'un tronçon du ruisseau d'Aaz et réfection de la rue Cochène » au montant estimé à 199.683 € TVAC

° « Sécurisation et placement de caméras de surveillance à l'école Lambert Briquet de Vivegnis » au montant estimé à 60.261€ TVAC.

° « Plan d'Investissement Wallonie Cyclable 20-21 » : liaison cyclable entre Hermée (Haie Martin) et Haccourt via Heure-le-Romain, au montant estimé à 1.473.677 € TVAC.

° « Réfection de la rue Neuve » au montant estimé 329.014 € TVAC.

° « Réfection du rond-point des 4 Chemins à Hermée-sous-Argenteau » au montant estimé à 269.970 € TVAC.

° « Remplacement des châssis de l'ancienne administration de Haccourt » au montant estimé à 244.118 € TVAC.

° « Réfection de la toiture de l'école Fût Voie » au montant estimé à 139.523 € TVAC.

## QUESTION ORALE du Conseiller et à propos :

Monsieur Jhaes, des travaux à Hermée ; d'une part relative au dépassement important de la durée d'exécution de ceux-ci et d'autre part, et par rapport à la phase actuelle - incluant la mise en place au carrefour, de feux clignotants - , et plus précisément de la réévaluation pour le moyen terme de l'opportunité du maintien de ces derniers, compte tenu de la sortie du centre de la ligne 7 ainsi que du statut de voirie de grand transit des rues de Wallonie venant d'Oupeye jusqu'au carrefour rue de Herstal.

**RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS COMMUNAUX : [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be)** (Ma Commune – Vie politique – Comptes rendus du Conseil).

## AGENDA

### ALCOOLLIQUES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50

Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

### AMATEURS DE PHILATÉLIE

Les dimanches 11/12 et 15/01/23, aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye de 8h30 à 12h30.

Infos : 0498/29 00 24 – Site internet : <https://ladiligencephilatelie704247862.wordpress.com/>

### CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Le mardi 13/12 à 20h : " Les Alpes. L'attrait de la haute montagne ". Conférencier : Francis Thomas.

Le mardi 10/01/2023 : « Chemins de Flandre ». Conférencier : Marc Libin. Salle de spectacles du château d'Oupeye, rue du Roi Albert. Infos : 04/278 49 74

### INVITATION AU VOYAGE

Du 9 au 11/12 : marchés de Noël sur la Route romantique

Jeudi 15/12 : marché de Noël à Düsseldorf

Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél : 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

### INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 18/12 : balade de +/- 7,5 km à Houtain Saint-Siméon et environs.

Le dimanche 8/1/23 : balade de +/- 8 km à Visé et environs. Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h précises.

Les balades de décembre à mars se feront d'une seule traite sans arrêt à midi. Infos : les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14

### BIBLIOBUS PROVINCIAL

Les mercredis 14/12/22 et 18/1/23 :

°Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h30

Les lundis 5/12/22 – 9 et 30/01/23 :

°Haccourt : rue des Ecoles, 4 de 9h35 à 10h25

°Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30

### COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le jeudi 22/12 de 16h30 à 19h30 aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye

Le mercredi 11/01 de 17h à 19h30 au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

Le vendredi 13/01 de 17h30 à 20h à l'école communale de Hermée, rue du Ponçay, 2

### NOËL

Le dimanche 18/12 à 16h, concert par l'ensemble vocal Amalgam à l'église Saint-Hubert de Haccourt. Avec la participation de l'ensemble vocal « Le Chœur de Hermalle » et instrumental « Badgam ». P.A.F. 10 € (gratuit pour – 12 ans). Infos : [www.amalgam-ev.be](http://www.amalgam-ev.be)

Le samedi 24/12 à 17h à Hermée et à 17h15 à Haccourt : veillées de Noël – messes des familles.

Le dimanche 25/12 à 9h30 à Houtain Saint-Siméon et à 11h à Vivegnis : messes du jour de Noël.

## PISCINE

Au vu de la situation actuelle et plus particulièrement de la hausse des prix de l'énergie, nous avons pris la décision de fermer la piscine de Haccourt tous les dimanches à partir du 1er décembre 2022 et ce, pour une durée indéterminée. Les horaires de la cafétéria sont également modifiés avec une fermeture de la cafétéria les mardi et jeudi de chaque semaine à 19H au lieu de 21H.

La réflexion a eu comme objectif de maintenir l'ouverture de la piscine, mais en ayant égard à sa fréquentation.

Par ailleurs, la piscine sera fermée les deux semaines des vacances de fin d'année, soit du 24 décembre 2022 au 8 janvier 2023.

Nous espérons que vous comprendrez notre démarche.

*La Régie Communale Autonome*



## STAGE DE CARNAVAL 2023

Inscriptions sur le site [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be) à partir du samedi 28 janvier dès 10 h

Génération future : enfants de 2,5 à 12 ans – 04/264 52 46

Camps sportifs : enfants de 3 à 14 ans – 0497/490 855

Stages culturels : enfants de 3 à 6 ans – 0499/939 031

## EMPLOI

### LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE DES ANIMATEURS DE STAGES CULTURELS (H/F) POUR LES CONGÉS SCOLAIRES 2023

Les candidats peuvent transmettre leur dossier de candidature au service de la Culture, rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt, **pour le 20 janvier 2023 au plus tard.**

Le dossier devra contenir les documents suivants : • certificat médical • extrait de casier judiciaire • certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants) • copie du dernier diplôme • copie de la carte d'identité • curriculum vitae • copie de toutes les spécificités culturelles • les périodes de disponibilité.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Benoît Michez, coordinateur Accueil Temps Libre, au 04/267 07 24.





## LES DIMANCHES DES P TITS LOUPS

**LE 18 DECEMBRE A 15H**  
**LILI ET LA TORTUE MAGIQUE**  
Comédiens et marionnettes, présenté par  
la compagnie "théâtre et danses"

**LE 29 JANVIER A 15H**  
**DANS LA FORET ENCHANTEE**  
PAR LES JENLISTERS  
Spectacle audiovisuel avec extraits de films Disney et musique live harpes et violon  
En collaboration avec les jeunes musicales  
Pour enfants à partir de 2,5 ans  
**RESERVATIONS OBLIGATOIRES au 04/267 06 21 ou 04/267 06 20**







Du 03 au 26 février 2023,  
*Lambrech*  
Foundation  
présente les œuvres  
jamais exposées de  
**Luis Salazar**  
Tour du Château d'Oupeye  
Vernissage le vendredi 3/02  
Expo ouverte les mercredis,  
samedis et dimanches de 14h à 19h  
Entrée gratuite  
Infos supplémentaires 04 267 06 18

GALERIE  
LA TOUR  
  
OUPEYE

OU PE YE CHÂTEAU D'OUPEYE OU PE YE

**Contact et renseignements:**  
**Service de la Culture,**

rue des Ecoles, 4  
4684 Haccourt  
Tél: 04/267 06 20  
Site : [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be)  
Facebook :  
Le Château d'Oupeye asbl

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE SERA FERMÉE LES LUNDIS 26 DÉCEMBRE '22 ET 2 JANVIER '23**

**L'ECHO  
d'  
OU  
PE  
YE**

Editeur responsable :  
Serge FILLLOT, Bourgmestre  
Rue des Écoles, 4  
4684 Oupeye - Haccourt  
Dépôt : bureau d'Oupeye  
Mise en page et impression :  
ExcelePrint - Stavelot  
Imprimé sur papier écologique



**AVIS À NOS ANNONCEURS**

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de février 2023, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 - [echo@oupeye.be](mailto:echo@oupeye.be) pour le **vendredi 13 janvier dernier délai**.  
Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.



**Heures d'ouverture de  
votre Administration communale**

Tous les matins de 8H30 à 12H00  
Les services Population, Étrangers et État civil  
sont également accessibles  
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

**Services Population, Étrangers, État civil et Urbanisme :  
uniquement sur rendez-vous !**  
**Population, Étrangers, État civil : par tél au 04/267.06.33 ou  
par SMS au 0499/926.976 (un agent vous recontacte dans les 24h -  
excepté les jours fériés et les week-end)**  
**Urbanisme : 04/267.06.00 – Tapez 2**

Administration communale d'Oupeye • Rue des Écoles, 4  
4684 Oupeye • Haccourt • Tél : +32 (0)4 267 06 00 • [www.oupeye.be](http://www.oupeye.be)

## Action Commerce - Fêtes de fin d'année

Les commerçants oupeyens ont été nombreux à s'inscrire sur la plateforme des chèques-cadeaux. Celle-ci étant désormais clôturée, la Commune a souhaité leur offrir la possibilité de proposer des bons de réduction aux Oupeyens dans cet Écho d'Oupeye. Sur cette page, les bons des commerces participant à l'action.

Renseignements : service du Commerce local au 04 267 0758 – mail : [commercelocal@oupeye.be](mailto:commercelocal@oupeye.be)

**Cindy Caps,**  
Echevine du Commerce local



**XYZ Coiffeur Créateur**  
Avenue Libert Froidmont 101,  
4684 Haccourt - TEL 043793566  
Réservations en ligne [www.xyz.be](http://www.xyz.be)

**10€ sur un service BALAYAGE ou MÈCHES ou COLORATION uniquement**  
Non cumulable avec d'autres offres ou promotions.



**Chocolaterie Themans**  
Rue de Liège 113, 4684 Haccourt  
Téléphone : 04 379 11 70

**10% uniquement sur les assortiments de pralines.**



**Sport et Forme sprl**  
Rue Pierre Michaux 32  
4683 Vivegnis

**10 % sur un abonnement annuel, non cumulable avec d'autres actions et valable jusqu'au 30/12/2022**



**Digital Security**  
Rue Cockroux 3, 4680 Oupeye  
Tél. 0494 48 07 42

**100€ pour une installation de minimum 1.000€.**



**Animal Style**  
Oupeye - Jemeppe  
**- 20% du 1/01/23 au 31/03/23**



**O Mi-Eux Etre**  
Rue Colson 14,  
4682 Hermalle-sous-Argenteau  
Tél. 0477 34 92 25

**20% sur les soins énergétiques**



**Au creux de mes mains**  
Chemin des Pins 12  
4680 Hermée  
Tél 0476 67 89 79

**10 € à l'achat d'un massage d'1 heure, soit 50 € au lieu de 60 €**



**Glam Factory**  
Rue du Roi Albert 92, 4680 Oupeye  
Téléphone : 04 272 30 89

**Offre de 10% sur les services**



**Atelier 4684**  
Rue du Canal 18  
4684 Haccourt  
Tél 0496.68 04 20

**Réduction de 10% même sur les commandes**



**In DA Ink Tatoo**  
Rue du roi Albert 92/11, Oupeye  
[indainkoupeye@gmail.com](mailto:indainkoupeye@gmail.com)

**Offre de 10% sur les services**



**Friterie les 2 M**  
Rue du Roi Albert 203  
4680 Oupeye  
Téléphone : 04 265 45 74

**1 fricadelle offerte pour toute commande valable jusqu'au 30 janvier 2023**



**Pharmacie Douin**  
Av. Reine Elisabeth 32, 4684 Oupeye  
Téléphone : 04 379 21 65

**Réduction : 25% sur les soins cosmétiques non cumulables avec d'autres promotions**

